

ASSOCIÉ EN MESURES D'URGENCE (AMU)

Examen de base réussi
(connaissances démontrées)

QUALIFIÉ EN MESURES D'URGENCE (QMU)

Minimum de 3 ans
d'expérience, formation de
niveau collégial ou l'équivalent
et réalisations dans les
principales dimensions des
mesures d'urgence et de la
sécurité civile.

CERTIFIÉ EN GESTION DES URGENCES (CGU)

Minimum de 10 années
d'expérience, formation
universitaire ou l'équivalent et
rayonnement important dans
la communauté des mesures
d'urgence et de la sécurité
civile.

CALIBRE INTERNATIONAL

Le programme s'inspire des
meilleures pratiques
internationales. Des
démarches sont en cours pour
s'arrimer avec d'autres
programmes de certification.



Luc Tremblay

Responsable mission santé, Coordonnateur adjoint MU, CISSS Abitibi-Témiscamingue

Paramédic de formation depuis 1987, Luc Tremblay développe un intérêt pour la gestion des opérations et les mesures d'urgence et réussit à parfaire sa formation en contexte de sécurité civile. En 1998 il est nommé coordonnateur adjoint des mesures d'urgence pour le réseau de santé de l'Abitibi-Témiscamingue. Il participe à la gestion de plusieurs événements notamment, lors de la crise des camionneurs en 1998, le passage à l'an 2000, les évacuations de communautés dans le nord du Québec suite à des incendies de forêts, de la pandémie d'influenza en 2009 et plus récemment, la maladie à virus Ébola. En 2007, il est recruté pour faire partie d'une équipe provinciale mandatée par le MSSS afin d'élaborer un manuel de gestion des risques de sinistres pour le réseau de santé.

Impliqué depuis 30 ans comme bénévole au sein de la patrouille canadienne de ski, récipiendaire de plusieurs mérites et de la médaille du gouverneur général du Canada pour services distingués dans les services d'urgence, son implication dans le milieu démontre qu'il garde une sensibilité et sait rester près des gens sur le terrain.

Fort de ces 18 années d'expérience en sécurité civile, il a entrepris les démarches de certifications comme AMU en 2013 au sein de l'ASCQ pour ensuite poursuivre son cheminement au cours de l'année 2015 à titre de CGU.

C'est donc avec grand plaisir que l'ASCQ lui remet la certification CGU pour avoir satisfait aux plus hautes exigences professionnelles en mesures d'urgence en termes d'engagement, d'expérience, de réalisation et de formations professionnelles. L'ASCQ est convaincue que la contribution de M. Tremblay à la culture de sécurité civile au Québec inspirera d'autres personnes partout au Québec.